

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2020

Le lundi 09 mars 2020 à 18h00, les membres du Conseil Municipal, convoqués par lettre en date du 04 mars 2020, se sont réunis dans la salle des délibérations sous la présidence de Madame Christiane DEPARIS, Maire de Saint Aubin d'Ecroville.

	Présent	Absent excusé	Absent non excusé
✚ DEPARIS Christiane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
✚ DONVAL François	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
✚ PION Grégory	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
✚ DEPITRE Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
✚ THROUET Cyrille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
✚ OSMONT Odile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
✚ JOURDAIN Sylvie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
✚ PLUMET Brigitte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
✚ LOISEAU Cyrille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
✚ TRONEL Steeve	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
✚ BOURSIER Laurent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
✚ ARCHAMBAULT Stéphane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
✚ KIEFFER Jean-Pierre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
✚ LEPILLE Mickaël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Délibération 2020-03-01 : Vote du compte administratif 2019 du budget annexe ASSAINISSEMENT

- Section investissement :

- ✚ Dépenses : 47.080,55 €
- ✚ Recettes : 43.391,27 €
- ✚ Report déficit N-1 : - 16.176,27 €

- Section fonctionnement:

- ✚ Dépenses : 53.649,84 €
- ✚ Recettes : 52.720,53 €
- ✚ Report excédent N-1 : 50.755,36 €

Madame le Maire quitte la séance pendant le vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2019 du budget « ASSAINISSEMENT », conforme au compte de gestion de la perception du Neubourg.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation des résultats comme suit :

001 :	3.689,28 €	Déficit d'investissement reporté
1068 :	3.689,28 €	Solde d'investissement reporté
002 :	929,31 €	Déficit de fonctionnement reporté

Délibération 2020-03-02 : Vote du compte administratif 2019 du budget principal COMMUNE

- Section investissement :

- ✚ Dépenses : 100.964,38 €
- ✚ Recettes : 132.139,10 €
- ✚ Report déficit N-1 : 60.691,27 €
- ✚ Report des restes à réaliser en dépenses : 39.562,66 €
- ✚ Report des restes à réaliser en recettes : 8.877,06 €

- Section fonctionnement :

- ✚ Dépenses : 426.975,30 €
- ✚ Recettes : 529.787,81 €
- ✚ Report excédent N-1 : 102.997,53 €

Madame le Maire quitte la séance pendant le vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le compte administratif 2019 de la COMMUNE, conforme au compte de gestion de la perception du Neubourg.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation des résultats comme suit :

001 :	31.174.72 €	Excédent d'investissement reporté
1068 :	31.174,72 €	Solde d'investissement reporté
002 :	102.812,51 €	Excédent de fonctionnement reporté

Délibération 2020-03-03 : Approbation de la modification des statuts du SITS

Madame le Maire informe le conseil de la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires du Neubourg, sur les points suivants :

- Création d'un poste de suppléant en plus des deux délégués dans chaque commune ;
- Intégration de trois nouvelles communes au sein du SITS : Bernienville, Bacquepuis et Bérengeville la Campagne ;
- Modification de la participation des communes due à la reprise par la Région de la facturation des familles depuis la rentrée 2019-2020.

Madame le Maire demande l'approbation de ces changements dans le respect de la délibération du SITS n° 19/10 validée par la préfecture le 18 décembre 2019 et annexée à la présente.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération 2020-03-04 : Validation des prestataires pour la restauration des façades de la maison communale

Il est présenté aux membres du Conseil Municipal l'analyse des offres sur les différents lots de restauration des façades de la maison communale, analyse réalisée en concertation avec Madame Céline Berville architecte en charge des travaux de restauration.

- Lot N° 1 – Maçonnerie : TERH pour un montant de 85 839.80 €HT
- Lot N° 2 – Couverture : RANGER pour un montant de 46 647.12 €HT

Total des travaux : 132 486.92 €HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide l'attribution des marchés aux entreprises suivantes et autorise Madame le Maire à signer les contrats correspondants :

- Lot N° 1 – Maçonnerie : TERH pour un montant de 85 839.80 €HT
- Lot N° 2 – Couverture : RANGER pour un montant de 46 647.12 €HT

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses :

Au vu des événements actuels concernant le corona virus et des consignes en vigueur, Mme le Maire rappelle la possibilité de changer le lieu de vote des élections des 15 et 22 mars prochains.

Par mesure de sécurité, le bureau de vote est déplacé vers la salle des fêtes communale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 10.